

Communiqué de presse, 19 novembre 2013

Délai de blocage: 19 novembre 2013 jusqu'à 11h00

European Consumer Payment Report 2013 Indice de risque des consommateurs 2013 – Suisse

Un Suisse sur 4 n'a plus d'argent à dépenser une fois payées ses factures mensuelles.

Pour la première fois, Intrum Justitia publie le nouveau Indice de risque des consommateurs 2013 – Suisse - ainsi que l'European Consumer Payment Report. Ces deux études révèlent que, du fait des effets persistants de la crise financière, les habitants de toute l'Europe, y compris de la Suisse, sont confrontés à des problèmes financiers personnels. Un quart des Suisses interrogés indiquent ne plus avoir d'argent à la fin du mois après avoir payé leurs factures. Ce sont les dépenses de santé ainsi que la crainte de perdre leur emploi qui sont à la une de leurs préoccupations financières.

L'enquête montre bien que plus des deux tiers des Suisses, et même jusqu'à 76 pour cent des personnes interrogées en Europe, estiment qu'il convient de payer les factures sans retard. La conjoncture économique difficile qui prévaut aujourd'hui ne leur facilite manifestement pas la tâche, 72 pour cent des Suisses sachant précisément quelles sont les factures qu'ils ont à régler chaque mois. Quand les temps sont durs, les Suisses économisent en priorité sur les sorties ainsi que sur les achats de nouveaux vêtements.

Une triste réalité – y compris en Suisse

Il est bouleversant de constater qu'une proportion élevée des personnes interrogées lutte néanmoins chaque mois pour joindre les deux bouts. Ainsi, 26 pour cent des Suisses n'ont plus d'argent à dépenser une fois qu'ils ont payé leurs factures mensuelles. Ils sont 27 pour cent à estimer qu'ils ne disposent pas de suffisamment d'argent pour mener une vie décente. A titre de comparaison, bien plus de 40 pour cent des personnes sont de cet avis en Estonie, en Grèce ou encore en Hongrie.

En revanche, les Suisses affichent un haut niveau de confiance puisque plus de 40 pour cent d'entre eux considèrent qu'ils se trouvent dans une situation financière plus confortable que la moyenne des Européens. En ce sens, huit Suisses sur dix sont d'avis que l'Union européenne ne parvient pas à contrôler les finances. En outre, il y a tout de même 30 pour cent des Suisses interrogés qui estiment que leur propre gouvernement ne maîtrise pas non plus complètement la situation financière.

«Les gens ont à cœur de se comporter comme il se doit mais la situation financière en Suisse et dans l'ensemble de l'Europe fait que cela devient difficile pour beaucoup d'entre eux. Je suis néanmoins convaincu qu'en ayant la ferme volonté de résoudre les problèmes, en entretenant un dialogue ouvert et en faisant preuve de respect envers les personnes endettées, on peut améliorer les choses», déclare Thomas Hutter, directeur général d'Intrum Justitia Suisse.

Des différences marquées au sein de l'Europe

Dans le cadre de cette enquête, publiée pour la première fois, plus de 10 000 personnes ont été interrogées dans 21 pays. Les résultats permettent de se faire une idée des difficultés financières auxquelles sont confrontés les particuliers dans toute l'Europe. Les facteurs à l'origine des

problèmes financiers rencontrés par les consommateurs européens sont variés. L'enquête montre que les habitants des pays du nord de l'Europe et de l'espace germanophone (tels que la Suède, la Finlande, la Norvège, le Danemark, l'Autriche, la Suisse et l'Allemagne) estiment qu'ils se situent à un niveau supérieur à la moyenne en ce qui concerne la maîtrise des finances personnelles.

D'après l'enquête, les causes les plus fréquentes des problèmes financiers rencontrés en Suisse sont les dépenses de santé (81%), suivies par la perte d'emploi (76%) et les assurances (74%). Pour l'ensemble des personnes interrogées à l'échelle européenne, la perte d'emploi (83%), les prix de l'énergie (80%) et les prix de l'essence (79%) sont les principaux facteurs à l'origine de ces difficultés.

«Notre étude met en évidence la nécessité de trouver des solutions aux problèmes de trésorerie des consommateurs. Des solutions qui ne visent pas seulement à aider les particuliers à éviter ou à éliminer les difficultés financières mais qui permettent aussi aux entreprises de minimiser les risques de crédit et de créer ainsi des emplois en contribuant à la prospérité», conclut Thomas Hutter.

Informations complémentaires sur <http://www.intrum.com/news>

A propose d'Intrum

La société Intrum Justitia est le principal prestataire de services de Credit Management et de recouvrement en Suisse. Membre de l'Association Suisse des Sociétés Fiduciaires de Recouvrement (VSI), elle exerce ses activités en Suisse depuis plus de 40 ans. Avec des effectifs d'environ 200 personnes, elle traite aujourd'hui plus de 1,5 million de dossiers de recouvrement dans les secteurs les plus divers. Forte de sa vaste expérience en matière de paiements, elle accompagne plus de 6000 clients en Suisse tout en étant en mesure de réaliser et de publier des études de vaste portée qui permettent d'informer la population suisse.

A propos de l'European Consumer Payment Report

Véritable instrument de monitoring, l'European Consumer Payment Report 2013 est publié pour la première fois. En tant que «catalyseur de bonnes pratiques économiques», Intrum Justitia se donne pour mission de prendre régulièrement le pouls de plus de 10 000 consommateurs en Europe, avec pour objectif de développer une meilleure compréhension des facteurs qui influencent le comportement des consommateurs en matière de paiement des produits et des services. Les données figurant dans l'European Consumer Payment Report se fondent sur les résultats d'un sondage téléphonique réalisé en externe par la société Trendbox, spécialisée dans les études de marché stratégiques.

Contact

*Jaël Fuchs, PR & Communication, Intrum Justitia SA
Eschenstrasse 12, 8603 Schwerzenbach
Direct: + 41 44 806 85 23
E-mail: ja.fuchs@intrum.com
www.intrum.ch*

10 conseils utiles pour mieux gérer votre argent

1. Faites en sorte d'avoir un bon aperçu général de vos frais et ne déboursez pas plus d'argent que vous n'en avez.
Contrôlez vos dépenses ménagères en dressant une liste de tous les frais dont vous devez vous acquitter chaque mois. Votre objectif: ne pas dépenser l'argent dont vous ne disposez pas.
2. Avant d'effectuer un achat, réfléchissez à deux fois et posez-vous simplement la question: en ai-je véritablement besoin?
3. Constituez une réserve en mettant de l'argent de côté pour le paiement des factures dont vous savez pertinemment qu'elles seront à régler prochainement, qu'il s'agisse de l'impôt sur le revenu, de l'assurance-maladie ou d'autres assurances.
4. Ne signez jamais un contrat avant d'avoir lu et compris l'intégralité de ses dispositions (les textes écrits en petits caractères sont certes fastidieux, mais il n'en demeure pas moins essentiel pour vous de savoir précisément à quoi vous vous engagez).
5. Evitez les surcoûts en payant vos factures dans les délais prescrits.
C'est là pour vous la meilleure façon de procéder pour éviter des mises en demeure, voire même des procédures de recouvrement.
6. S'il s'avère que vous n'êtes pas en mesure de payer une facture à temps, n'hésitez pas à prendre contact avec les personnes auxquelles vous devez cet argent pour le leur faire savoir.
Vous aurez ainsi peut être la possibilité de conclure une convention de paiements échelonnés ou simplement de bénéficier d'un peu plus de temps pour vous acquitter de votre dette.
7. Dès lors que vous n'avez pas pu payer un montant dû, vous risquez fort d'être contacté par une société de recouvrement. Dans ce cas, vous devez réagir le plus rapidement possible pour éviter d'éventuels préjudices à long terme.
Expliquez votre situation aux membres du personnel de la société de recouvrement et, ensemble, mettez-vous en quête de solutions possibles.
8. En veillant à maintenir le dialogue et à rechercher activement une solution, vous trouverez peut être des moyens de résoudre votre problème de dette.
9. Si vous avez un plan de paiement, respectez vos engagements. Si cela vous est impossible, vous devez absolument en informer la société de recouvrement dans les plus brefs délais.
10. Vous ne devez ignorer aucun problème d'argent que vous rencontrez.
Faites-vous conseiller aussi rapidement que possible et prenez toutes les mesures nécessaires pour reprendre en main votre situation financière.